Technologie d'assistance à faible coût pendant le COVID-19

Comment dépenser votre budget pour obtenir ce dont vous avez besoin

Low cost Assistive Technology during COVID-19

How you can spend your budget to get what you need

Programme facile à lire



ndis.gov.au

French | Français



Que contient ce document ?

Qu’est-ce que la Technologie d’assistance ? 5

Les changements de vos aides et services 6

Dépenser votre budget pour la Technologie d’assistance à faible coût 8

Choisir ce qu’il faut acheter 10

Budget pour les Aides essentielles 12

Budget pour le Renforcement des capacités 15

Les produits que vous ne pouvez pas acheter 16

Questions souvent posées 19

Liste de mots 26

Nous contacter 30

Comment utiliser ce programme



Un **programme** est un plan qui explique la façon dont on doit faire les choses.



L' Agence nationale d'assurance handicap (NDIA) a rédigé cette fiche d'informations.
Le mot « nous » correspond à la NDIA.



Nous avons rédigé cette fiche d'informations dans une version facile à lire.

Nous utilisons des images pour expliquer certaines idées.



Nous avons écrit certains mots en **gras**.
Nous expliquons la signification de ces mots.
Une liste de ces mots se trouve en page 26.



Cette fiche d'informations facile à lire résume un autre document.



Vous trouverez l'autre document sur notre site Web en consultant **www.ndis.gov.au**



Vous pouvez demander de l'aide pour lire cette fiche d'informations. Un ami, un membre de la famille, ou un accompagnant peuvent vous aider.

Qu'est-ce que la Technologie d'assistance ?



Quand vous avez besoin d'aide avec les tâches quotidiennes, vous pouvez utiliser la **Technologie d'assistance**.



Pour les personnes en situation de handicap, la Technologie d'assistance peut :

- permettre de faire les choses plus facilement
- vous garder en sécurité.

La Technologie d'assistance peut être :



- un outil ou un équipement



- un système à utiliser.

Les changements de vos aides et services



Le coronavirus change la façon dont les prestataires de services fournissent les aides et les services aux participants.



Les participants sont des personnes en situation de handicap qui font partie du NDIS.



Beaucoup de participants restent chez eux.

Mais ils ont toujours besoin d'aides et de services.



Les prestataires de services doivent trouver des façons différentes pour fournir les aides et les services.



Beaucoup de participants communiquent désormais en ligne avec leurs prestataires de services, grâce aux :

- smartphones
- tablettes
- ordinateurs.

Vous pouvez parler avec votre prestataire de service pour savoir comment obtenir les aides dont vous avez besoin en :



- utilisant la technologie dont vous disposez



- faisant un programme d'exercices que vous pouvez faire chez vous



- utilisant des équipements



- gardant le contact par téléphone.

Dépenser votre budget pour la Technologie d'assistance à faible coût



Ce programme concerne la façon dont vous pouvez dépenser votre **budget** pour la Technologie d'assistance à faible coût.



Votre budget est le niveau de financement du NDIS dont vous disposez pour les aides nécessaires à l'atteinte de vos objectifs.



La Technologie d'assistance est de faible coût si elle coûte moins de 1 500 dollars australiens (AUD).



Certains participants peuvent déjà acheter de la Technologie d'assistance à faible coût si elle leur permet de faire des choses qui sont difficiles ou impossibles à cause de leur handicap.



Jusqu'à septembre 2020, les participants peuvent dépenser leur budget pour acheter de la Technologie d'assistance à faible coût si :



- elle vous permet de continuer à profiter de vos aides et services du NDIS



- votre prestataire de service a écrit une lettre indiquant que vous aviez besoin de la Technologie d'assistance



- vous n'avez pas encore le produit que vous devez acheter



- vous n'avez pas reçu un autre financement pour ce produit.



En juin 2020, nous évaluerons le bon fonctionnement de ce nouveau programme.



Nous avons établi une liste des choses que vous ne pouvez pas acheter avec ce budget.

Cette liste se trouve en page 16.

Choisir ce qu'il faut acheter



Si vous allez acheter de la Technologie d'assistancce à faible coût, vous devez réfléchir :

- au rapport qualité-prix
- à la qualité
- au budget.



Vous devez vous poser des questions avant d'acheter un produit.



Est-ce qu'il y a un bon rapport qualité-prix ?



Est-ce un produit de bonne qualité ?



Est-ce qu'il va me permettre d'atteindre mes objectifs ?



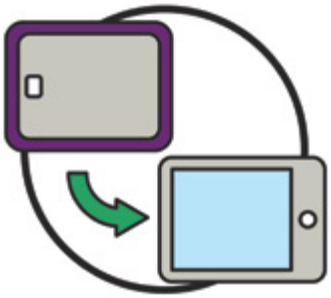
Est-ce que j'ai assez d'argent dans mon budget pour l'acheter ?



Vous ne devriez pas dépenser plus de 750 dollars australiens (AUD) pour un appareil électronique.



La plupart des participants n'ont besoin que d'appareils essentiels qui coûtent environ 600 dollars australiens (AUD).



Vous pouvez aussi consacrer votre budget à l'achat d'une coque pour protéger votre nouvel appareil.

Budget pour les Aides essentielles



Nous avons changé la façon dont les participants peuvent utiliser leur **budget pour les Aides essentielles**.



Votre budget pour les Aides essentielles doit servir aux aides et services dont vous avez besoin et que vous utilisez le plus.



Vous pouvez utiliser votre budget pour les Aides essentielles de différentes façons.



Vous pouvez par exemple utiliser la partie de votre budget pour les Aides essentielles dédiée aux produits de consommation à l'achat de Technologie d'assistance à faible coût.



Les produits de consommation sont des produits que vous utilisez :

- beaucoup
- tous les jours.



Si vous ne disposez pas de la somme suffisante pour les produits de consommation, on pourra peut-être trouver une autre solution.

Ces changements signifient que vous pourrez acheter :



- une tablette pour participer à des activités en ligne



- des équipements de sport.



Vous pouvez le faire si votre plan NDIS est :

- **auto-géré**
- **géré par un gestionnaire de plan**
- **géré par l'agence**.



Si votre plan NDIS est auto-géré, vous gérez vous-même votre financement NDIS.



Si votre plan NDIS est géré par un gestionnaire de plan, vous payez quelqu'un qui s'occupe de votre financement NDIS.



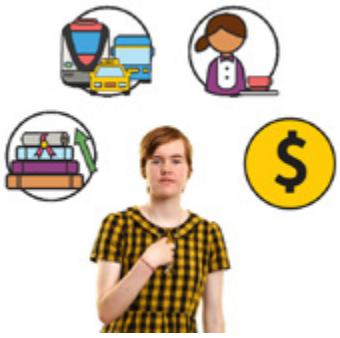
Si votre plan NDIS est géré par une agence, vous bénéficiez des **prestataires de services NDIS** et la NDIA s'occupe de les rémunérer.



Un prestataire de services NDIS :

- peut proposer des aides et des services aux personnes en situation de handicap qui font partie du NDIS
- est inscrit sur une liste gérée par la NDIA.

Budget pour le Renforcement des capacités



Certains participants disposent d'un **budget pour le Renforcement des capacités**.

Quand vous renforcez vos capacités, vous apprenez à faire plus de choses par vous-même.



Votre Budget pour le Renforcement des capacités peut être utilisé pour développer :

- **votre indépendance**
- vos compétences.



Vous êtes indépendant quand vous pouvez faire les choses par vous-même.



S'il ne reste une somme disponible que dans le budget pour le Renforcement des capacités, nous vous donnerons un code spécial pour acheter de la Technologie d'assistance à faible coût.

Les produits que vous ne pouvez pas acheter

Vous ne pouvez pas acheter de la Technologie d'assistance à faible coût avec votre budget si :



- elle n'est pas en lien avec votre handicap



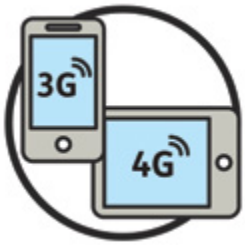
- elle ne vous permet pas de continuer à profiter des aides et des services du NDIS dans votre plan NDIS



- c'est plus que ce dont vous avez réellement besoin



- vous voulez acheter plus d'un appareil



- c'est un smartphone, une montre connectée ou une tablette avec une connexion 3G ou 4G mobile



Si vous souhaitez une tablette avec une connexion 3G ou 4G mobile, vous pouvez utiliser votre argent personnel pour payer la différence de prix.



- la location du produit coûte moins que son achat pour la durée pour laquelle vous en avez besoin



- vous souhaitez remplacer une autre Technologie d'assistance à faible coût qui a été :
  - perdue
  - cassée
  - abîmée.



Nous ne remplacerons pas votre Technologie d'assistance si vous ne suivez pas nos règles de remplacement.

Vous ne pouvez pas utiliser votre financement pour payer :



- des composants supplémentaires pour un ordinateur



- votre connexion Internet, y compris :
  - des données pour téléphone portable
  - du wi-fi.

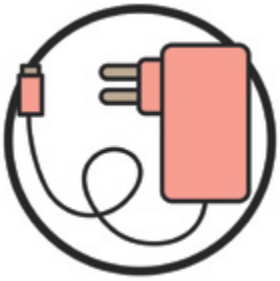


Vous ne pouvez pas utiliser votre financement pour acheter des logiciels ou des applications sauf s'ils font partie de votre plan NDIS.

Vous ne pouvez pas utiliser votre financement pour acheter des produits supplémentaires pour votre appareil, tels que :



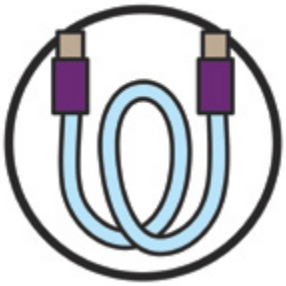
- des protections d'écran



- des chargeurs



- des manches pour prendre des selfies



- des câbles supplémentaires.

Questions souvent posées

Comment obtenir la Technologie d'assistance dont j'ai besoin ?



Vous pouvez acheter de la Technologie d'assistance à faible coût auprès de n'importe quel prestataire si votre plan NDIS est :

- auto-géré
- géré par un gestionnaire de plan.



Si vous faites appel à un gestionnaire de plan, il peut vous aider à choisir la Technologie d'assistance à faible coût dont vous avez besoin.



Si vous auto-gérez votre plan, vous pouvez vous rendre sur votre **portail myplace** et effectuer une demande de paiement.



Le portail myplace est un site Web où nous conservons toutes vos informations NDIS.

Vos informations sont en sécurité sur le portail.

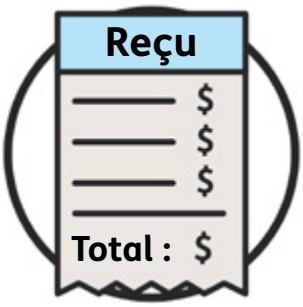


Vous pouvez ensuite payer votre prestataire.

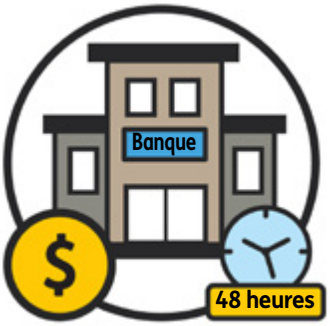


Vous pouvez aussi :

- payer votre prestataire
- obtenir un reçu
- consulter le portail myplace et effectuer une demande de paiement.



Vous devez joindre le reçu.



Nous verserons de l'argent pris dans votre budget sur votre compte bancaire dans les 48h.



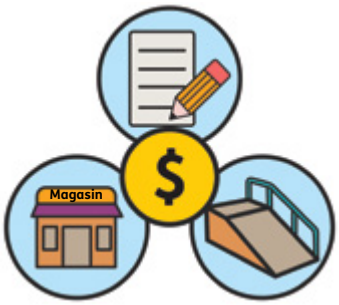
Si votre plan NDIS est géré par une agence, vous devez acheter de la Technologie d'assistance à faible coût auprès d'un prestataire enregistré au NDIS.

Comment faire si je n'ai pas assez d'argent dans mon budget ?



Vous ne pouvez utiliser que l'argent disponible de votre budget pour acheter de la Technologie d'assistance à faible coût.

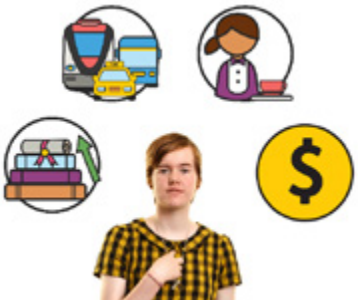
Les changements signifient que vous pouvez utiliser les fonds déjà disponibles dans votre :



- Budget pour les Aides essentielles



- Budget d'investissement ou



- Budget pour le Renforcement des capacités.



Nous ne vous donnerons pas plus d'argent pour acheter de la Technologie d'assistance à faible coût.

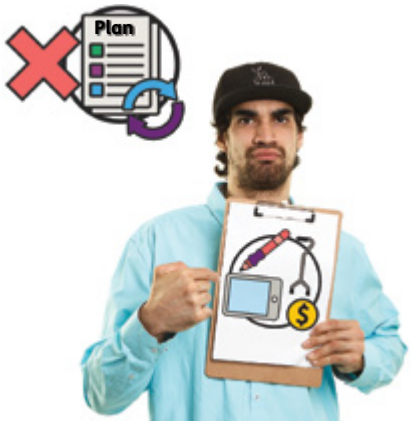


Si vous n'avez pas assez d'argent dans votre plan pour payer les aides dont vous avez besoin, vous pouvez nous demander de **revoir** votre plan.



Quand on revoit quelque chose, on :

- l'examine de plus près
- évalue son bon fonctionnement.



Mais nous ne changerons pas votre plan uniquement pour que vous puissiez acheter de la Technologie d'assistance à faible coût.

Quels équipements de sport puis-je acheter ?



Vous pouvez acheter des équipements de sport :

- que vous avez déjà utilisés dans le cadre de vos aides et services



- dont vous avez besoin pour continuer de recevoir les aides et services chez vous.



Vous devriez obtenir des informations par écrit concernant vos besoins de la part de votre :

- prestataire de service
- professionnel de santé
- thérapeute.



Vous pourrez peut-être :

- emprunter les équipements dont vous avez besoin à votre prestataire de service
- louer les équipements pour la durée necessaire.

Que se passe-t-il si j'ai déjà acheté de la Technologie d'assistance à faible coût ?



Si vous avez acheté de la Technologie d'assistance à faible coût après le 1er avril 2020, veuillez contacter votre prestataire de service.



Votre prestataire de service doit :

- reconnaître que vous avez besoin de Technologie d'assistance à faible coût
- s'assurer que vous disposez du budget nécessaire pour l'acheter
- nous le confirmer par écrit.



Vous devez garder la lettre du prestataire indiquant que vous avez besoin de Technologie d'assistance à faible coût.



Si la Technologie d'assistance à faible coût que vous avez achetée ne correspond pas à notre programme, vous devrez rembourser l'argent dépensé.



Si vous avez fait une erreur, merci de nous contacter.



Nos informations de contact se trouvent en page 30.

Est-ce que je peux acheter des équipements de jeux pour mes enfants ?



Non, vous ne pouvez pas acheter des équipements de jeux pour vos enfants.



Vous pouvez parler avec votre prestataire de services pour savoir comment vous pouvez utiliser les équipements de jeux que vous possédez déjà pour aider votre enfant à atteindre ses objectifs.

Liste de mots



Géré par l'agence

Si votre plan NDIS est géré par une agence, vous profitez des prestataires de services NDIS et la NDIA s'occupe de les payer.



Technologie d'assistance

Pour les personnes en situation de handicap, la Technologie d'assistance peut :

- permettre de faire les choses plus facilement
- vous garder en sécurité.



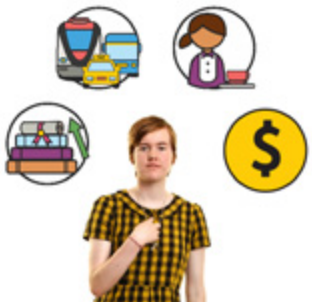
La Technologie d'assistance peut être :

- un outil ou un équipement
- un système à utiliser.



Budget

Votre budget est le niveau de financement du NDIS dont vous disposez pour les aides nécessaires à l'atteinte de vos objectifs.



Budget pour le Renforcement des capacités

Quand vous renforcez vos capacités, vous apprenez à faire plus de choses par vous-même.



Votre Budget pour le Renforcement des capacités peut être utilisé pour développer :

- votre indépendance
- vos compétences.

Produits de consommation



Les produits de consommation sont des produits que vous utilisez :

- beaucoup
- tous les jours.



Budget pour les Aides essentielles

Votre budget pour les Aides essentielles doit servir aux aides et services dont vous avez besoin et que vous utilisez le plus.



Votre indépendance

Vous êtes indépendant quand vous pouvez faire les choses par vous-même.



Portail myplace

Le portail myplace est un site Web où nous conservons toutes vos informations NDIS.

Vos informations sont en sécurité sur le portail.



Participants

Les participants sont des personnes en situation de handicap qui font partie du NDIS.



Géré par un gestionnaire de plan

Si votre plan NDIS est géré par un gestionnaire de plan, vous payez quelqu'un qui s'occupe de votre financement NDIS.



Programme

Un programme est un plan qui explique la façon dont on doit faire les choses.

Prestataire de services NDIS



Un prestataire enregistré :

- peut proposer des aides et des services aux personnes en situation de handicap qui font partie du NDIS
- est inscrit sur une liste gérée par la NDIA.



Révision

Quand on revoit quelque chose, on :

- l'examine de plus près
- évalue son bon fonctionnement.



Auto-géré

Si votre plan NDIS est auto-géré, vous gérez vous-même votre financement NDIS.

Nous contacter



1800 800 110



enquiries@ndis.gov.au



GPO Box 700
Canberra
ACT 2601



www.ndis.gov.au



Le Groupe d'accès à l'information (Information Access Group) a rédigé ce document facile à lire en utilisant les photos d'une photothèque et des images personnalisées. Les images ne peuvent pas être ré-utilisées sans permission. Pour toute demande concernant ces images, veuillez consulter **www.informationaccessgroup.com**. Indiquez le numéro de devis 3549.

ndis.gov.au